



Le Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP) rappelle aux agences des Nations-Unies en Haïti, de maintenir la réduction entendue de la rotation de leurs membres, de tous ordres en provenance des pays de l'Afrique de l'Ouest incluant ceux affectés par l'Ebola.

Cette disposition prise, depuis le 1er août 2014, est encore en vigueur, rappelle le MSPP.

Le ministère réitère particulièrement ce message, notamment à la population haïtienne et des Organisations Internationales œuvrant en Haïti comme à l'étranger, à la Prévention des maladies, au maintien de la Santé et au rétablissement de celle des personnes malades.

Aussi, le MSPP demande à tous les haïtiens et étrangers vivant déjà sur le territoire haïtien

Haïti-Santé-Ebola: la vigilance contre l'Ebola est toujours maintenue

Écrit par RLJ/HPN

Mercredi, 19 Novembre 2014 12:39

d'éviter, sauf si absolument indispensable, d'effectuer des voyages dans les pays de l'Afrique de l'Ouest, incluant ceux où sévissent encore les flambées de Fièvre Ebola.

Le système de veille au niveau des aéroports de Port-au-Prince et du Cap-Haitien, des frontières ainsi qu'au niveau des ports ouverts au commerce extérieur ont davantage été renforcé, indique le Ministère de la santé.

Le MSPP annonce que d'autres dispositions subséquentes, en temps opportun, seront prises en vertu des données observées et de l'évolution de la situation.